



Mercredi 06.03.13 | 46e année | No 7

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Une mobilisation sans précédent pour le TGV!

Forte de 20'000 signatures, la pétition en faveur du maintien de la ligne TGV Berne-Paris via Neuchâtel-Pontarlier a été officiellement déposée le 1^{er} mars auprès des autorités fédérales.

Après Paris le 26 février, c'est donc la capitale helvétique, siège du gouvernement fédéral, qui a accueilli une délégation des autorités franco-suisse, ainsi que des représentantes et des représentants des pétitionnaires.

L'importante mobilisation politique et citoyenne renforce notre détermination. Cette ligne ferroviaire est non seulement une liaison indispensable au développement de la région et de notre canton. Elle est aussi « le cordon ombilical de nos échanges économiques, culturels, universitaires avec l'Europe ».

Premier impact de la démarche? Le Conseil d'administration de Lyria, qui devait débattre ce mois encore de l'avenir de la liaison rapide entre Berne et Paris, a reporté d'ici à l'été le vote sur cet objet.

Les autorités et leurs partenaires ne comptent pas en rester là. D'autres démarches seront organisées dans les semaines et mois à venir. La société civile est également conviée à poursuivre la démarche. Il est en effet toujours possible de signer la pétition on line ou de la télécharger sur le site www.TGV-oui.ch.

Au nom du Conseil communal, je tiens à remercier l'ensemble des personnes engagées dans les actions de soutien et à saluer l'unité cantonale manifestée face à la menace de suppression de la liaison TGV quotidienne avec Paris. La cohésion manifestée est un de nos meilleurs atouts. A n'en pas douter, elle permet de faire ensemble ce que chacun, seul, ne pourrait pas réaliser!

Olivier Arni
Directeur des Transports



Une majorité d'électrices et d'électeurs se sont opposés à l'aménagement de la place Numa-Droz.

Numa-Droz : on ne change rien

Ce dimanche, 61,35% d'électrices et d'électeurs ont dit non au projet d'aménagement de la place Numa-Droz. Par 6'217 non contre 3'916 oui, avec une participation qui s'élève à 41,3%, ils ont refusé l'arrêté concernant une demande de crédit de 9,8 millions de francs, combattu par référendum.

Conseil communal déterminé

Les Autorités communales de la Ville de Neuchâtel prennent acte du résultat et respectent pleinement la décision populaire. Elles regrettent toutefois le renvoi d'un projet qui entendait permettre au centre-ville de trouver un nouveau souffle. L'aménagement de la place Numa-Droz était soutenu par

tous les partis politiques de la Ville, à l'exception du PDC, et avait été largement accepté par le Conseil général.

Le Conseil communal remarque que le comité référendaire n'a à aucun moment avancé des propositions concrètes pour rendre le centre-ville plus dynamique et répondre ainsi aux inquiétudes manifestées par les principaux acteurs du lieu. Toutefois, il observe que le comité référendaire ne s'oppose pas à l'objectif d'améliorer les liens entre le centre-ville et le lac, et il reste déterminé à concrétiser cet objectif.

Il constate en outre que l'opposition au projet d'aménagement de la place Numa-Droz entraîne la perte du

soutien, notamment financier, des partenaires, en particulier la Confédération (1 million) et le canton (3,24 millions).

Quelle suite pour « NumaPort »?

Compte tenu du résultat de la votation de ce dimanche, le Conseil communal va réfléchir à la cohérence à donner aux projets lauréats « NumaPort », en particulier aux trois autres projets d'aménagement liés à la place Numa-Droz – le port, la place du Port et la place Alexis-Marie-Piaget. Ceci dit, le résultat du vote ne remet en rien en cause les travaux initiés par le Conseil communal avec les commerçants et le Conseil général pour dynamiser le centre-ville.



Le Service des sports de la Ville reprend l'organisation des cours Midi Tonus pour le littoral.



Domingos Moreira Dos Santos raconte son exil du Portugal vers la Suisse au travers d'un livre.



La Société Chorale de Neuchâtel interprétera le « Roi David » dimanche à 17 heures au Temple du Bas.

Bonne route



GARAGE – CARROSSERIE

JEANNERET

Toujours une longueur d'avance

2037 Montmollin 032/731 2020

toyota@bluewin.ch www.centre-toyota.ch

L'Utilitaire sur mesure

Autoloc

MOSSET
032 729 35 45

GARAGE
C. Mosset
032 729 35 35
Rue des Parcs 147, Neuchâtel

HONDA
The Power of Dreams

À partir de CHF 29900.-*

LE NOUVEAU CR-V
OUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS.
Essayez-le, avec 2 ou 4 roues motrices!
www.newcrv.ch

HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL
GARAGE DES JORDILS SA
Route du Vignoble 13, 2017 Boudry
tél. 032 843 03 23, fax 032 843 03 22, www.honda-neuchatel.ch

*CR-V 2.0i + S = 2WD, 5 portes, 1997 cm³, 114 kW/155 ch, CHF 29900.-. Consommation mixte (80/1268/CEE): 7.2 l/100 km. Emissions mixtes de CO₂: 168 g/km (moyenne de tous les modèles neufs: 159 g/km). Catégorie de rendement énergétique : E (photo : CR-V 2.2i-DTEC Executive 4WD, 5 portes, 2199 cm³, 110 kW/150 ch, CHF 44 900.-).

Dans ce numéro

Itinéraire de vie

Domingos Moreira Dos Santos a quitté le Portugal à l'âge de 19 ans pour venir s'établir en Suisse. Il retrace son parcours au travers d'un livre.

Page 4

Centrale à gaz

La Commission spéciale des énergies du Conseil général soumet un rapport d'information au législatif concernant la centrale à gaz de Cornaux. Elle émet un préavis négatif quant à sa construction.

Page 8

Festisub

Le Festival de l'image sous-marine, Festisub, s'ouvre vendredi à 17h30 aux Jeunes-Rives. Le public y découvrira des images de différentes espèces du monde subaquatique. A couper le souffle!



Page 10

A Berne pour le TGV

Une délégation neuchâteloise s'est rendue à Berne le 1^{er} mars pour demander le maintien du TGV Berne-Neuchâtel-Paris. Reportage en photos.



Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 13 mars 2013.

Le Service des sports reprend l'organisation des cours Midi Tonus pour le littoral neuchâtelois



La population aura l'occasion de s'essayer à l'escrime dans le cadre de la session de printemps du programme Midi Tonus.

Bouger pendant la pause de midi

Exercer une activité physique durant la pause de midi: c'est ce que propose le Service cantonal des sports en collaboration avec différents partenaires de la région dans le cadre de son programme Midi Tonus. Dès cette nouvelle session, le Service des sports de la Ville de Neuchâtel reprend l'organisation des cours pour le littoral neuchâtelois. Le nouveau programme démarre la semaine du 18 mars avec entre autres de l'escrime, de la zumba, du yoga ou encore de la capoeira.

Le programme Midi Tonus existe depuis les années 90. Mis sur pied par le Service cantonal des sports, il propose, en collaboration avec des partenaires du milieu sportif de la région, diverses activités physiques dans les différents districts du canton. Cette action s'inscrit dans une volonté d'encourager la population au mouvement.

Une solide expérience

Depuis début 2013, le Service des sports de la Ville de Neuchâtel a repris l'organisation des cours Midi Tonus pour le littoral neuchâtelois. «La première démarche que nous avons entreprise consistait à unifier les tarifs

« La première démarche que nous avons entreprise consistait à unifier les tarifs pour l'ensemble des cours proposés »

pour l'ensemble des cours proposés», relève Olivier von Gunten, gestionnaire marketing aux Sports. Les participants payent 70 francs pour 12 séances, peu importe la discipline choisie. Au fil des ans, le Service des sports a acquis une solide expérience dans l'organisation de cours grâce à ses Ecoles du Sport. Il pourra la mettre au profit du programme Midi Tonus.

De la sophrologie au badminton

Pour cette session de printemps, le programme du littoral neuchâtelois comporte davantage de diversité avec des sports zen, des sports collectifs et du circuit training. La population pourra s'essayer à l'aïkido, à la capoeira, au yoga ou encore au qi gong. Dans un autre registre, Midi Tonus propose également des cours de badminton, de

spinning, de barre au sol et de zumba. Ceux qui préfèrent profiter du grand air auront l'occasion de participer à des cours de circuit training. Durant l'année 2013, deux sessions seront proposées: la première de mars à juin et la seconde d'août à octobre. Les cours sont dispensés durant une heure, soit de 12h15 à 13h15. Pour le littoral neuchâtelois, les activités physiques se déroulent dans différents lieux à Neuchâtel, à Saint-Blaise et à Marin.

Tester des disciplines sportives

Le programme Midi Tonus vise à faire découvrir durant la pause de midi diverses activités physiques à la population. La session de printemps s'ouvrira le 18 mars et se terminera le 28 juin 2013. Durant ces trois mois, les Neuchâtelois auront l'occasion de tester différentes disciplines. Si l'essai est concluant, ils ont ensuite la possibilité de poursuivre le sport en question et de s'inscrire auprès d'un club de la région. (ak)

Programme Midi Tonus: session de printemps du 18 mars au 28 juin 2013. Programme complet sur www.lessports.ch. Renseignements et inscriptions au 032 717 77 99 ou Ecolesdsport@ne.ch.

 Domingos Moreira Dos Santos raconte son exil au travers d'un livre

« Aller jusqu'au bout »

Domingos Moreira Dos Santos a quitté le Portugal à l'âge de 19 ans pour s'établir en Suisse. De l'exil à la naturalisation, il retrace son parcours de vie au travers d'un livre, sorti en décembre aux Editions Torticolis et Frères. Ce Neuchâtelois d'adoption a rencontré de nombreuses difficultés avant d'obtenir sa nationalité suisse. Collaborateur au sein du Service cantonal des ponts et chaussées, il vit aujourd'hui à Neuchâtel avec sa femme et leurs deux enfants. Rencontre.

Comment est né ce projet de livre à propos de votre parcours ?

Je devais rédiger un travail personnel d'approfondissement dans le cadre de mon Certificat fédéral de capacités (CFC) de constructeur de routes. J'ai décidé de retracer mon itinéraire de vie. L'un de mes professeurs m'a convaincu de le publier sous forme de livre.

Que vous a apporté cette démarche ?

Avant de commencer, je ne me voyais pas écrire. J'ai appris le français sur le tas, je n'ai suivi aucun cours. Pour publier ce livre, j'ai aussi dû chercher des fonds. J'ai essayé d'obtenir une subvention de la part du Service cantonal de la cohésion multicultu-



Domingos Moreira Dos Santos, 45 ans, raconte son exil vers la Suisse au travers d'un livre.

relle, qui a refusé. Il souhaitait que j'aie dans les classes pour parler de mon parcours. Je ne me sentais pas à l'aise à cette idée : ce n'est pas mon truc de parler devant les gens. Je me suis également inscrit au prix Salut l'étranger, mais je n'ai pas gagné. Une personne a tout de même lu mon travail et m'a permis de rencontrer les Editions Torticolis et Frères. C'est eux qui ont tout payé pour la publication du livre. Je les en remercie.

Quel regard portez-vous sur votre itinéraire de vie ?

J'ai vécu un parcours difficile avec des hauts et des bas, mais je suis allé jusqu'au bout. Dans mon cas, cela n'a pas été facile d'obtenir des papiers. Il fallait quatre contrats d'une durée de neuf mois et mon patron de l'époque ne m'en avait pas fait. Il y a eu des moments très difficiles, mais avec la crise que sévit aujourd'hui au Portugal, je me dis que j'ai bien fait de m'accrocher.

Si c'était à refaire, vous repartiriez du Portugal ?

Franchement, je ne sais pas. Tout ce que je peux dire, c'est que lorsque

l'on veut quelque chose, il faut s'accrocher et aller jusqu'au bout pour l'obtenir. Mon parcours n'a rien d'exceptionnel. J'ai rencontré des difficultés comme d'autres. Aujourd'hui, la situation des personnes exilées s'est améliorée avec les accords bilatéraux. Il existe encore parfois des préjugés contre les étrangers. C'était important pour moi de dire et d'écrire ce que j'ai vécu.

D'où vous est venue l'envie de venir en Suisse ?

A l'époque, tous mes collègues sont venus en Suisse. C'était plus simple pour mon intégration de me rendre dans un pays où je connaissais déjà des gens.

Que pensez-vous de la Suisse par rapport au Portugal ?

Là-bas, c'est la campagne. Les gens sont davantage attachés à leur famille. Par rapport à la crise, nous sommes mieux ici. Je suis content d'avoir pu obtenir la nationalité pour mes enfants de 12 et 13 ans. Plus tard, je me vois passer ma retraite entre le Portugal et la Suisse. (ak)

« **Domingos: Mon itinéraire de vie** », Editions Torticolis et Frères. En vente à la librairie Payot à Neuchâtel au prix de Fr. 7,50. Renseignements sur www.torticolis-et-freres.ch.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil). **Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 18 août, exposition « Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste ». Mardi 12 mars, 12h15, mardi du musée. Objet du mois du Cabinet de

numismatique, visite commentée par Isabella Liggi Asperoni.

Dimanche 17 mars, 15h, au musée en famille. Exposition « Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste », visite commentée pour les adultes et atelier pour enfants dès 5 ans. Sur inscription auprès de l'Atelier des musées jusqu'au vendredi 15 mars.

Mardi 19 mars, 12h15, mardi du musée. « Neuchâtel : une histoire millénaire », visite commentée de l'exposition par Chantal Lafontant Vallo-ton.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Depuis le 1^{er} janvier, la Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.

Jusqu'au 20 octobre, exposition « Hors-champs ».

Du 8 mars au 22 mai, exposition « Les hors-champs de l'affiche ». Vernissage jeudi 7 mars, 18h. Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. Jeudi 7 mars, 20h15, conférence de Régis Bertholon : « Du sens et des valeurs : le bon état, le mauvais état de la conservation-restauration de nos objets ». Entrée libre.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposition « Supra 100 Le temps suspendu ». Jusqu'au 18 août, exposition « K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Vendredi 8 mars, 20h, auditorium, conférence de Célia Sapart « Des petites bulles nous font voyager dans le passé ».

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 10 mars, exposition « Abstraction et Idéal : de Franz Kline à Geneviève Assé. Peintures, œuvres sur papier, sculptures ». Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 mars, exposition de Ferial Benalychérif, peintures à l'huile. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition « Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard », ouvert tous les jours de 9h à 17h.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 13 avril, exposition Superamas/Phase 4/La cavalerie. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

L'actualité culturelle

Performance



Le Centre culturel neuchâtelois accueillera, jeudi 7 mars, Chloé Moglia et son spectacle «Rhizikon». La pièce se concentre sur le rapport au risque – folie ou nécessité – qui nous amène à cheminer au bord des précipices. Qu'est-ce qui nous pousse à sans cesse nous confronter au danger? Pourquoi sommes-nous tant fascinés et attirés par la mort? Le rapport au

risque («rhizikon» en grec) est un sujet quotidien pour une trapéziste, dont le métier est de côtoyer le vide... Chloé Moglia rend perceptible le séduisant vertige de la chute et interroge notre rapport au danger: folie ou nécessité? Constamment suspendue, assise au bord d'un précipice, l'artiste excelle dans l'art de synchroniser la musique et ses dessins à la craie. Traits et mots touchant parfois à la poésie, parfois à l'humour!

Centre Culturel Neuchâtelois, Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, jeudi 7 mars à 20h. Prix: Fr. 25.-, Club Espace Fr. 20.-, AVS, AI Fr. 17.-, membres CCN Fr. 15.-, étudiants Fr. 10.-.

Hiver de Danse

YounSoon Cho Jaquet présentera, samedi 9 et dimanche 10 mars, son spectacle de danse «Champignon». Coréenne établie à Lausanne, l'artiste a étudié à Londres. Son langage souvent minimaliste, suggère un

univers poétique et entraîne dans un monde à la fois étrange et accueillant. Avec sa Cie Nuna, elle se produit régulièrement à La Bâtie (Festival de Genève), far° festival des arts vivants à Nyon et à l'Arсенic à Lausanne. En 2011, elle reçoit le Prix de la Relève de la Fondation vaudoise pour la culture et le Prix Région Nyon. Dans leur étonnante variété, les champignons peuvent être délicieux ou dangereux, invisibles ou spectaculaires. Parasites de nos intérieurs, prolifiques, leur démultiplication réjouit et inquiète. «Champignons» ouvre l'espace scénique à de troublantes incertitudes. YoungSoon Cho Jaquet évolue dans un décor où les appareils ménagers partagent les mêmes caractéristiques. **Espace Danse, rue de l'Évole 31a, samedi 9 mars à 20h30 et dimanche 10 mars à 17h30. Prix: Fr. 30.-, AVS, AI, étudiants, apprentis, chômeurs, membres ADN, Club espace Fr. 25.-, enfants, adolescents (6-15 ans), membres CCN Fr. 15.-.**

Culture Nomade

Mercredi 13 mars, le Salon du Bleu café recevra, dans le cadre des concerts «Culture Nomade», Sarimaï Ourtchimaev et Arzhan Toudeniev. Ces musiciens sont les héritiers de la tradition millénaire des kaïtchy, les chanteurs épiques de l'Altaï. Dotés d'une mémoire prodigieuse, ces personnages sont capables de réciter des épopées de plusieurs milliers de vers et ce, pendant plusieurs jours. S'accompagnant d'un luth (le topchour) ou d'une vielle (l'ikili), ils chantent en voix de gorge les aventures extraordinaires de héros mythiques, leurs batailles contre les forces maléfiques, la mise en déroute de monstres fabuleux, leurs gloires et leurs déboires.

Le Salon (sous le Bleu Café), fbg du Lac 27, mercredi 13 mars à 20h. Réservations par téléphone au 078 724 36 46. Prix: Fr. 20.-, AVS Fr. 15.- et étudiants Fr. 10.-.

La Société chorale de Neuchâtel et le Nouvel Ensemble Contemporain présentent le «Roi David»

Le Roi David au Temple du Bas

La Société chorale de Neuchâtel et le Nouvel Ensemble Contemporain (NEC) se produiront dimanche 10 mars à 17 heures au Temple du Bas. Une soixantaine de chanteurs amateurs, 17 musiciens professionnels et 5 solistes interpréteront le «Roi David», d'Arthur Honegger.

Sous la direction de Gilbert Bezençon, choristes et musiciens joueront l'oratorio sur un texte de René Morax, créé en 1921 à Mézières. Ils seront accompagnés par les solistes Marie-Hélène Essade, soprano, Brigitte Ravenel, mezzo-soprano, Frédéric Gindraux, ténor, Eörs Kisfaludy, récitant et Véronique Mermoud, la Pythonisse.

Deux représentations

La Société chorale et le NEC, qui ont déjà collaboré en 2011 pour le Requiem de Rutter, se produiront dimanche au Temple du Bas. Ils donneront également une deuxième représentation dimanche 21 avril à 17 heures au Théâtre Benno Besson à Yverdon. Après le «Roi David», le NEC jouera le Concerto da camera H196 pour flûte, cor anglais et piano, d'Arthur Honegger également.

Pour la troisième fois

«René Morax avait créé en 1903 le Théâtre du Jorat, à Mézières, pour y



Une soixantaine de chanteurs amateurs, 17 musiciens professionnels et 5 solistes interpréteront dimanche le «Roi David» d'Arthur Honegger. • Photo: sp

monter des pièces d'inspiration populaire, patriotique ou légendaire dont la musique était confiée à des compositeurs du cru. Pour la première création après la guerre mondiale, René Morax conçoit un drame biblique évoquant la vie du berger David, devenu roi d'Israël, qui annonce déjà l'avènement du Christ. Le texte est achevé en décembre 1920 et la création est fixée pour juin 1921. Devant la brièveté des délais impartis, les compositeurs contactés se refusent. En 1924 Arthur Honegger crée une version raccourcie du «Roi David», sous forme d'orato-

rio pour chœur, solistes et orchestre», indique la Société Chorale dans un communiqué. C'est cette version, qui sera interprétée pour le présent concert. La Société Chorale de Neuchâtel l'avait déjà interprétée en 1930, puis en 1987. Pour ce troisième coup, les membres de la chorale ont préparé ce concert durant une année. (ak)

«Le Roi David» d'Arthur Honegger: dimanche 10 mars à 17 heures au Temple du Bas. Réservations auprès de la billetterie Le Strapontin au 032 717 79 07.

Chronique
culturelle



Cinéma suisse

Passion Cinéma nous offre ces jours l'occasion de découvrir des films suisses représentatifs du cinéma du réel. Dimanche, le réalisateur morgien d'origine portugaise Basile da Cunha, 28 ans, était au Bio pour parler de ses trois courts-métrages qui ont fait forte impression dans différents festivals. Film d'école, le premier montre la vie nocturne d'un émigré ukrainien travaillant sur les voies CFF à la lueur des gyrophares, amoureux fou de sa voisine de palier noire battue par son compagnon... Glauque! Le second, tourné dans le quartier défavorisé de Riboleira, à Lisbonne, raconte la disparition en mer d'un jeune homme parti pêcher un poisson-lune pour gagner le cœur de sa bien-aimée... Etrange! Le troisième enfin évoque le destin d'un alcoolique de la zone portuaire de Lisbonne qui rêve d'émigrer et tente d'embarquer comme passager clandestin sur un paquebot en partance pour la Suède... Tragique! Basile da Cunha excelle dans l'art de dépeindre des ambiances. Il est désormais fin prêt pour tourner son premier long-métrage. «Après la nuit» sortira cet automne et parlera d'un petit dealer qui galère à sa sortie de prison. Prometteur!

Patrice Neuenschwander

Publicité



Ghielmetti
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5 info@pf-ghielmetti.ch
Case postale 50 www.pf-ghielmetti.ch
2004 Neuchâtel



- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions

NEUCHÂTEL – Rue J.-J.-Lallemand 5
(près des Jeunes-Rives) tél. 032 724 47 47

www.mandataires.ch Membre FIDUCIAIRE | SUISSE


Route des Gravieres 19 - CH-2012 Auvèrnièr 50 ANS 032 731 45 66 - info@carrosserie-auvernier.ch



CARROSSERIE
D'AUVERNIER
P. GROSJEAN & M. ABPLANALP

Confiez-nous votre voiture...
et retrouvez-la comme neuve!

www.carrosserie-auvernier.ch



• Bois - métal
• Bois
• PVC

www.gindraux.ch

ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80



Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin



Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch


Projet Holistic

Monitoring au service des performances énergétiques

Après les phases de conception et de réalisation d'un édifice, l'exploitation de celui-ci joue également un rôle important dans la maîtrise de la consommation d'énergie. C'est pourquoi HOLISTIC prévoit de procéder au monitoring des bâtiments, ce qui consiste à mesurer leur comportement énergétique et à le comparer avec les objectifs annoncés. C'est notamment le cas des bâtiments situés au sein du quartier Ecoparc.

Après la mise en service de la tour de l'Office fédéral de la statistique (OFS), un suivi attentif de ses consommations avait permis de confirmer la haute performance attendue. Basée sur des principes d'architecture bioclimatique, cette dernière ne consomme en effet que 25,6 kWh/m² par an (dont 35% fournis par le solaire) pour le chauffage et 28,6 kWh/m² par an pour l'électricité. Cela correspond à moins du quart de



Le quartier Ecoparc situé au cœur du périmètre HOLISTIC. • Arch. Bauart, photo: E. Bettinelli

la consommation moyenne des bâtiments administratifs en Suisse.

Valorisation des énergies renouvelables

Dans le même esprit, les bâtiments du Campus Arc et les immeubles locatifs amorcent depuis près d'une année

une phase similaire de suivi. Quelques constatations peuvent déjà être mises en évidence, notamment au niveau des énergies renouvelables. A titre d'exemple, conformément aux pronostics, 70% des besoins de chaleur du Campus Arc 1 sont couverts par de l'énergie renouvelable (bois déchiqueté).

Optimisation et sensibilisation

Comme attendu, le monitoring permet par ailleurs de repérer certains potentiels d'optimisation au niveau des réglages des installations de chauffage et de ventilation, notamment les horaires et températures d'enclenchement. Il favorise également la sensibilisation des utilisateurs, en leur expliquant le fonctionnement des installations techniques et les règles d'usage à adopter dans des bâtiments à haute performance énergétique. Une campagne de sensibilisation des utilisateurs du Campus Arc 1 a ainsi permis d'expliquer qu'en hiver, grâce au renouvellement d'air contrôlé, l'ouverture des fenêtres n'est pas forcément nécessaire, ce qui permet de minimiser les pertes thermiques et de maintenir une humidité relative stable dans les locaux.

Emmanuel Rey


La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, Queen Kong club, vendredi 8 mars, dès 22h, Jukebox Champions. Prix: Fr. 15.-. Case à chocs, samedi 9 mars, 22h45 (Portes à 21h45), Médiine «Made in Tour». Prix: Fr. 40.-.


La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Fermeture exceptionnelle samedi 9 mars, à 17h30 (sortie de l'eau à 17h) en raison d'un match de water-polo.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N^{os} 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Football Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 6 mars, 20h15, FC Serrières II - FC Serrières Inter A, amical
Vendredi 8 mars, 20h15, Helvetia - Auvernier, amical
Samedi 9 mars, à 9h, FC Serrières Inters A - Corcelles, amical

A 11h, FC Serrières B2 - Colombier, amical
A 14h, FC Serrières II - La Sagne, amical
A 16h, ASI Audax I - Lamboing, amical
A 18h30, ASI Audax II - Tramelan, amical
Dimanche 10 mars, à 10h, Team Audax-Serrières C2 - Estavayer-le-Lac, amical
A 15h, FC Serrières I - Zofingen, 1^{re} ligue
Mercredi 13 mars, 20h15, FC Serrières II - Bosna Yverdon

Stade de la Maladière

Mercredi 6 mars, 20h, Xamax Fém. - Cortaillod, amical
Jeudi 7 mars, 20h, La Sagne - Ticino, amical
Vendredi 8 mars, 20h, Bosna Cernier - Bosna Yverdon
Samedi 9 mars, 10h, FC Hauterive - Le Landeron, amical
A 15h, Xamax M17 - Béroche-Gorgier, amical



A 18h, Xamax 1912 - FC Laufen, 2^e ligue interrégionale
Dimanche 10 mars, 14h, FC Courtelary -

FC Tavannes/Tramelan
Mardi 12 mars, 20h, FC Cudrefin - FC Cornaux, amical

Volleyball

Maladière, halle B, salle 4
Samedi 9 mars, 14h, NUC IV - FSG Savagnier, F2
A 16h, NUC VII - GS Marin, F3

Basketball

Maladière, halle A, salle 2
Samedi 9 mars, 10h30, Union Neuchâtel Basket - Epalinges, U16-M
A 13h30, Union Neuchâtel Basket - Bernex, U19-F

Handball

Halle de sport de la Riveraine
Samedi 9 mars, 11h, HBC Neuchâtel - HC Moudon, M17-G



La Commission spéciale des énergies n'est pas favorable à la construction d'une centrale à gaz à Cornaux

Préavis négatif contre la centrale à gaz

Le Conseil général est appelé à approuver lundi un rapport d'information de la Commission spéciale des énergies concernant la centrale à gaz de Cornaux. Les commissaires ont émis un préavis négatif par 10 voix contre et 3 abstentions quant à la construction de la centrale thermique de Cornaux II. Ils sont également défavorables par 10 voix contre, 2 pour et 1 abstention à une participation de Viteos SA dans ce projet.

La commission spéciale des énergies a siégé mardi 27 novembre. A cette occasion, le Conseil communal était représenté par Pascal Sandoz et Christine Gaillard, membres du Conseil d'administration de Viteos. Cette séance devait permettre aux commissaires de prendre position quant à la construction de la centrale à gaz de Cornaux et de se prononcer sur une participation de Viteos SA au capital-actions de la nouvelle société.

Stratégie énergétique du Conseil fédéral

Dans son rapport, la Commission spéciale des énergies rappelle la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, qui souhaite «continuer de garantir une sécurité élevée de l'approvisionnement énergétique en Suisse, mais sans le nucléaire à moyen terme». Il est ainsi prévu de mettre les centrales nucléaires actuelles à l'arrêt

au terme de leur durée d'exploitation et de ne pas les remplacer. Dans ce contexte, le Conseil fédéral mise sur des économies accrues. Il s'agira également de développer la force hydraulique, les nouvelles énergies renouvelables, les réseaux d'électricité ainsi que d'intensifier la recherche énergétique.

780'000 tonnes de CO₂ par année

Les commissaires ont assisté à une présentation de Christian Trachsel, délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel. Selon sa présentation, la consommation énergétique en Suisse augmente régulièrement depuis les années 1950. Elle se répartit comme suit: 23% d'électricité, 33% de carburants et 44% de combustibles pétroliers. Par ailleurs, en 2011, l'électricité produite en Suisse provenait à 53,7% de l'hydraulique, à 40,7% du nucléaire et à 5,6% du thermique classique. «D'une manière générale, la Suisse exporte annuellement de l'électricité. Par contre, l'analyse mensuelle de la consommation d'électricité montre que pendant six mois par année, soit de novembre à avril, la Suisse importe de l'électricité», détaille la commission.

La centrale à gaz de Cornaux II aurait une puissance de 420 MW, soit un peu plus que celle de Mühleberg avec ses 373 MW. Elle permettrait de produire 2'100 GWh par an. La centrale émettrait 780'000 tonnes de CO₂ par année, ce qui équivaut à l'ensemble des

émissions produites par le canton de Neuchâtel. Pour Josette Frésard, directrice générale de Viteos SA, la décision de construire Cornaux II dépend étroitement de la politique énergétique de la Suisse et surtout de la manière dont on devra compenser les émissions de CO₂. «Viteos, qui a déjà une grande expérience de chauffage à distance en ville de Neuchâtel, estime avoir les compétences pour envisager de se charger de l'exploitation du chauffage à distance qui sera mis en place par la centrale», détaille la directrice de la société.

Promouvoir les économies d'énergie

Plusieurs questions sont ressorties des débats de la commission spéciale des énergies du Conseil général. «L'utilité de l'électricité produite à Cornaux serait intéressante pour les Neuchâtelois, puisque l'énergie consommée serait proche du lieu de production. Un autre avantage est l'emplacement de Cornaux par rapport aux lignes de transport d'électricité», explique-t-elle. Néanmoins, la compensation des émissions de CO₂ apparaît comme l'un des problèmes majeurs de la future centrale. Par ailleurs, sa rentabilité n'est pas garantie. La problématique du chauffage à distance a aussi suscité des doutes. «La promotion de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie doit être la priorité avant d'envisager la construction d'une centrale thermique à gaz», concluent les commissaires. (ak)



Mieux concilier famille et travail

Le Conseil communal a répondu à une interpellation du groupe socialiste concernant les structures d'accueil parascolaire. Les interpellateurs relevaient les difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle. Ils demandaient de réduire le délai de traitement des inscriptions et de clarifier les critères d'attribution des places d'accueil. Dans sa réponse, le Conseil communal confirme sa volonté de faciliter l'organisation des familles. Grâce à plusieurs évolutions récentes dans le monde scolaire – l'introduction de HarmoS et des horaires-blocs notamment – ainsi que la bonne collaboration entre les directions des écoles et le service d'accueil, le processus des inscriptions et confirmations des places a pu être revu. Déjà pour la rentrée 2013, des étapes-clé sont avancées de près de deux mois par rapport à l'ancienne procédure. Les détails se trouvent dans la réponse écrite disponible sur le site de la Ville et ils feront prochainement l'objet d'une présentation circonstanciée. De plus, un rapport d'information sur la situation et les perspectives du dispositif d'accueil de la Ville est en préparation.



Le Conseil communal envisage de créer un

Passage en f

Le Conseil communal propose de constituer une servitude de passage à pied et pour tous véhicules en faveur de la Fondation des Perce-Neige. Elle serait située sur une parcelle, propriété de la Ville de Neuchâtel, à la route des Gouttes-d'Or à La Coudre. Le Conseil général se prononcera lundi.

«La Fondation Les Perce-Neige se trouve actuellement en manque de surfaces utiles dans le cadre de son activité en faveur des bénéficiaires de prestations», explique l'exécutif dans son rapport. La situation de son terrain, actuellement non bâti, ainsi que la proximité des transports publics constituent des atouts pour les bénéficiaires. Dans ce contexte, la Fondation entend créer un centre de jour et/ou un foyer sur cette parcelle.



Le Conseil général se prononcera lundi sur un crédit complémentaire de 177'000 francs dans le cadre de la restauration de la Collégiale.

de Cornaux



Les membres de la Commission spéciale des énergies ont émis un préavis négatif quant à la construction d'une centrale à gaz à Cornaux. • Infographie: Groupe E

er une servitude de passage à La Coudre en faveur de la Fondation des Perce-Neige

faveur des Perce-Neige

La construction ne pourra se faire sans un accès facile et sûr. C'est pour quoi, elle sollicite la servitude en question.

Accord écrit des utilisateurs actuels

«L'accessibilité à la parcelle des Perce-Neige n'est possible qu'avec le droit de passage précité, étant donné que la servitude de passage au nord n'est que piétonne et que le domaine public au sud est une liaison à mobilité douce», relève le Conseil communal. La parcelle de la Ville, elle, est actuellement utilisée à des fins de parking pour l'entreprise Düvelius et Partner AG, qui est au bénéfice d'un droit de superficie sur la surface totale du bien-fonds. Pour établir la servitude, l'accord de cette entreprise est nécessaire. La constitution du droit de

passage ne met pas en péril les exigences du permis de construire, ni le maintien des places de parc extérieures. Aucune charge, ni constructive, ni financière n'est requise de la part de Düvelius et Partner AG, qui a par conséquent donné son accord par écrit.

« Au vu de sa vocation d'utilité publique, nous proposons que la Fondation soit exemptée de verser un montant pour la constitution dudit droit de passage »

Gratuité de la servitude

L'estimation cadastrale actuelle du bien-fonds des Perce-Neige se monte à 105'000 francs. La Fondation, qui a un but d'utilité publique, utilisera la valeur intrinsèque du terrain à titre de fonds propres pour la création de son espace de jour. «Au vu de sa vocation d'utilité publique, nous proposons que la Fondation soit exemptée de verser un montant pour la constitution dudit droit de passage. Etant entendu qu'elle prendra en charge tous les frais liés à l'inscription de la servitude et entretiendra la zone de passage», indique l'exécutif. La Ville de Neuchâtel et la Fondation signeront une convention pour mentionner la fin de la gratuité de la servitude de passage en cas de vente du terrain, propriété de la Fondation, à un tiers. (ak)



Crédit complémentaire pour la Collégiale

Le Conseil communal sollicite un crédit complémentaire de 177'000 francs dans le cadre de la restauration et de la mise en valeur de la Collégiale. Le Conseil général avait accepté à l'unanimité en juin 2008 un crédit de 8,3 millions de francs destinés à cette première étape de travaux. La Ville de Neuchâtel a malheureusement dû faire face à deux recours. Ces derniers ont non seulement engendré du retard sur le chantier, mais également des frais supplémentaires. «Cette demande de crédit complémentaire permettra de ne pas péjorer le crédit approuvé le 30 juin 2008. Il permettra de terminer cette première étape, conformément aux travaux prévus», conclut le Conseil communal dans son rapport. Le législatif se prononcera lors de sa prochaine séance. (ak)

 L'Aula des Jeunes-Rives accueille vendredi la 11^e édition de Festisub

Sous l'eau avec des merveilles

Le 11^e Festival de l'image sous-marine, Festisub, s'ouvrira vendredi à l'Aula des Jeunes-Rives. Une fois encore, il emmènera le public à la découverte du monde subaquatique. Etranges, splendides ou encore impressionnantes: les visiteurs feront connaissance avec diverses espèces extraordinaires. Treize réalisateurs, dont Francis Le Guen, Luc Marescot et Jérôme Espla, viendront présenter leurs films. Pas moins de 20 projections figurent à l'affiche de la manifestation.

Festisub a célébré l'an dernier son 10^e anniversaire. La fête était belle et trois projections ont fait salle comble. Pour commencer la nouvelle décennie de manière dynamique, les organisateurs ont lancé une nouvelle identité visuelle du festival. Le nouveau logo de Festisub représente un poisson, dont l'œil est clairement mis en évidence. «Festisub n'est pas un salon réservé aux spécialistes. C'est une manifestation ouverte à tout le monde, y compris aux non-plongeurs», souligne Michaël Frascotti, président de la manifestation. Le Festival de l'image sous-marine de Neuchâtel donne l'occasion au public de découvrir les merveilles, qui se cachent sous l'eau.



Photo: Luc Eeckhaut



Photo: Tobias Friedrich

Castors et crocodiles

Pas moins de vingt films seront projetés à l'Aula des Jeunes-Rives à l'occasion de la 11^e édition de Festisub. Treize d'entre eux seront présentés par leurs réalisateurs. Cette année,



Le public découvrira des images à couper le souffle durant la 11^e édition de Festisub à Neuchâtel. • Photo: Els Van Den Borre

la manifestation accueille plusieurs créations suisses. Vincent Chabloz viendra présenter un film sur les castors pour le compte de La Salamandre. Cet animal, qui a presque disparu des lacs et des rivières de la région, y revient peu à peu. Les frères chaud-fonniers, Cédric et Yanik Gentil, seront également de la partie. Ils seront accompagnés du réalisateur Luc Maresco. Les courageux sont partis à la rencontre des crocodiles dans le cours d'eau de l'Okavango au Botswana. Ils ont approché ces animaux de très près permettant ainsi aux spectateurs de les observer sous toutes les coutures.

Les familles sont invitées à participer à une après-midi qui leur est spécialement réservée. Une série de films, de courte durée, sera projetée samedi 9 mars à 14h30 pour permettre aux enfants comme aux parents de découvrir toutes sortes d'espèces aquatiques. Le plongeur Gianni di Marco leur présentera notamment une séquence, qui montre des œufs de poissons éclore. L'après-midi se terminera par un film de Jérôme Espla sur les requins.

Des bijoux sur le thème de la mer

Le hall de l'Aula des Jeunes-Rives abritera plusieurs stands durant le festival. Des artistes exposeront des peintures et des photographies, qui illustrent le monde sous-marin. Francis Le Guen, journaliste, réalisateur et auteur dédicacera son dernier livre. Avec «Narcoses», le célèbre explorateur français invite le lecteur à plonger dans les fonds marins. La Galerie caractère, elle, présentera des bijoux et autres accessoires sur le thème de la mer. L'artiste Zebrano donnera vie samedi après-midi à ses fameux ballons.

Des merveilles en eau douce

Festisub dévoilera les résultats de son traditionnel concours de photographies. Les visiteurs pourront découvrir les plus belles images dans un stand aménagé dans le hall de l'Aula des Jeunes-Rives. Le concours a réuni quelque 80 participants provenant de 13 pays différents, dont les Etats-Unis, la France, l'Italie ou encore la Suisse. Les organisateurs ont reçu 700 photos

qu'un jury a départagées en fonction de trois différents thèmes, à savoir eau douce, grand angle et macro. Les gagnants de nationalité suisse seront présents lors de la manifestation. Le jury a par ailleurs décerné une mention coup de cœur à la photo «Oasis de Vie» du Français Rémi Masson. Prise en eau douce dans le Jura français, elle représente le fond du bras mort du Rhône. L'image donne l'illusion des plus beaux fonds marins. Avec des teintes éclatantes, turquoise, vert pomme, on se croit au fond d'une mer à l'eau claire. Comme quoi, il existe aussi des merveilles en eau douce! (ak)

Festisub: vendredi 8 mars dès 17h30 et samedi 9 mars dès 13 heures à l'Aula des Jeunes-Rives. Programme complet sur www.festisub.ch.



Photo: Tobias Friedrich

A propos...



Palmarès...

Nous avons commencé à les compter. La « première » guerre mondiale, la « deuxième » guerre mondiale... Puis renoncé, tant les conflits armés ou de toute autre nature sont devenus légions, banals ou partie prenante à la vie quotidienne. Faut-il y voir un lien avec le nombre toujours croissant de candidats au prix Nobel de la paix? L'édition 2013 de cette prestigieuse distinction est très courue. L'annonce pléthorique de candidats dans la presse révèle l'engouement à se voir décerner ce titre. La reconnaissance publique d'un engagement particulier ou la volonté de faire largement savoir son action pacifiste devient aujourd'hui une étape obligée sur l'échelle de la crédibilité. Même si parfois, comme dans toutes compétitions, concours ou élections, le premier n'est pas toujours le meilleur.

Le 10 décembre prochain, nous connaissons la candidature retenue parmi les 259 dossiers annoncés. Pour l'heure, la contestation est permanente, les conflits se multiplient, Le Locle reste la capitale de l'Amour et Darius Rochebin est bien mieux avec ses lunettes...

Rémy Voirol

Atelier du mercredi

L'Atelier des musées informe qu'il reste encore quelques places pour l'atelier suivant au Musée d'ethnographie:

Recherche photographies pour expédition...

Pour les enfants de 10 à 12 ans

Mercredi 13 mars et 19 juin, de 14h à 16h.

Renseignements et inscriptions:
Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch

Equal Pay Day / BPW

Pour sa 4^e édition, le BPW Neuchâtel (Business & Professional Women) organise son Equal Pay Day, avec le soutien des commerçants de la ville, dont les associations « Neuchâtel un cœur en ville » et le CID.

La manifestation aura lieu

jeudi 7 mars

Le rendez-vous est fixé à 12 heures, derrière l'Hôtel de Ville, rue du Concert (durée env. 1h30). A cette occasion, toutes et tous sont invités à arborer un vêtement ou un accessoire de couleur rouge.

A 12h18, tous les commerçants de la ville ainsi que celles et ceux qui soutiennent cette action allumeront une bougie, flamme de l'espoir, pour qu'un jour l'égalité des salaires entre femmes et hommes soit garantie.

La Ville officielle

Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel

Robert-Comtesse – Gibraltar – Jaquet-Droz – Littoral – Maladière – Pierre-à-Mazel: Remplacement des canalisations selon PGEE. Réfection des surfaces; remplacement du réseau d'eau; remplacement du réseau électrique. Rénovation de l'éclairage public; direction des travaux; raccordements de bâtiments au chauffage à distance; raccordements de bâtiments à freecooling. *Jusqu'à fin juin.*

Passerelle du Millénaire: Réfection des surfaces après travaux; pose de l'éclairage public; construction d'une passerelle par-dessus la rue de Gibraltar. *Jusqu'à mi-juin.*

Chaussée Isabelle-de-Charrière – Quai Jeanrenaud: Construction d'une nouvelle station de pompage EU. Adaptation du réseau d'assainissement; renforcement du réseau de gaz; correction de la route cantonale RC5. *Jusqu'à fin juin.*

Commune de Neuchâtel – Conteneurs enterrés: Mise en place des conteneurs enterrés; aménagements paysagers; déviation des conduites eau et gaz; déviation des conduites électriques; gestion des circulations. *Jusqu'à fin novembre.*

Commune de Neuchâtel – Plantations: Aménagements paysagers et plantations. *Jusqu'à fin avril.*

Commune de Neuchâtel – Taille des arbres: Taille des arbres d'avenues et élagage. *Jusqu'à fin mars.*

Commune de Neuchâtel – Abattage d'arbres: Abattage d'arbres et dessouchage. *Jusqu'à fin mars.*

Théâtre à tous les étages

Nouveau spectacle en création

La deuxième partie de la saison 2012-2013 du Théâtre à tous les Etages, consacrée à l'exclusion, se poursuit avec l'adaptation théâtrale du roman de Martine Pouchain,

SAKO

(édition OSKAR 2011) et Prix spécial Chronos-CNAV Solidarité 2012. Les représentations auront lieu au:

Théâtre du Concert

jeudi 7, vendredi 8, jeudi 14 et vendredi 15 mars à 20 heures
samedi 9, dimanche 10, samedi 16 et dimanche 17 mars à 17 heures

Deux êtres que rien n'aurait dû rapprocher, deux solitudes qui s'approvoient

Seule dans son pavillon, la vieille Mado n'attend plus rien de la vie lorsque Sako, une enfant sans-papiers qui vit avec Niouma sa mère dans une caravane déglinguée, pointe sa jeune frimousse à travers la haie de son jardin. Tout les sépare: l'âge, la couleur, la tradition. Tout, sauf la solitude.

Le spectacle s'adresse à tous les publics, dès 10 ans.

Renseignements et réservations au 032 724 21 22 – www.maisonduconcert.ch
– reservations@maisonduconcert.ch. Prix: Fr. 25.–, plein tarif, Fr. 15.–, étudiants, AVS, AI, chômeurs, enfants (réduction pour famille nombreuse).

Horaires

Patinoires du Littoral
du 6 au 10 mars

Piste principale

me: 9h-10h/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15, hockey libre.

je: 9h-11h45/13h45-15h45, public.

ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h, public.

di: 13h45-16h30 public.

Halle couverte

me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

sa: 13h45-16h public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h, public, 12h-13h30, hockey libre.

Théâtre Tumulte

Pour ses groupes de la Comédie de Serrières, le Théâtre Tumulte recherche des

comédiennes et comédiens amateurs

La troupe recherche plusieurs hommes et plusieurs femmes de tous âges et formations pour jouer des rôles peut-être modestes, mais très importants pour le bon déroulement de la pièce.

Les répétitions durent généralement 2h30, mais la troupe «refait volontiers le monde» souvent bien plus tard... mais sans obligation aucune! Naturellement, les débutantes et débutants sont également bienvenus.

Pour «*Les Fusils de la mère Carrar*» de Bertolt Brecht, plusieurs femmes et hommes sont encore recherchés. Les rencontres ont lieu au Théâtre Tumulte à Serrières

chaque lundi à 19h30

Ce spectacle sera joué au début du mois de mai.

«*Frank V*» de Friedrich Dürrenmatt sera également monté et plusieurs hommes sont encore recherchés pour cette pièce. Les rencontres se tiennent

le mardi à 19h30

Ce spectacle sera joué vers la fin du mois d'octobre.

Pour chaque pièce, les rencontres sont plus fréquentes à l'approche de la première représentation.

Ces spectacles sont montés et mis en scène par Jean-Philippe Hoffman et par Monique Ditisheim, comédiens professionnels (voir plus de détails sur le site www.comedien.ch). Renseignements au 079 316 09 64 ou 032 725 76 00 (laissez un message).

La chronique « passion verte » de...

Curiosités botaniques

Luc
Vincent



Le printemps approche à grands pas. Si on a été prévoyant, on aura planté des bulbes l'automne passé qui vont nous réserver quelques surprises. Alors, c'est pour nous l'occasion de découvrir de curieuses plantes bulbeuses, voire même étranges: les Fritillaires.

On trouve plus d'une centaine d'espèces de *Fritillaria* qui poussent uniquement dans l'hémisphère nord; les espèces américaines ne sont pas très connues chez nous car la plupart sont originaires de Californie et sont nettement plus délicates à cultiver. Dans notre région, la Fritillaire pintade est la seule espèce qui pousse en Suisse. Si on a la chance d'en trouver dans le canton de Neuchâtel, elle se fait toutefois de plus en plus rare. Mais, si la répartition des Fritillaires va du Caucase puis de la Chine jusqu'au Japon, c'est en Asie mineure que l'on trouve le plus grand nombre d'espèces.

Fritillaria est tiré du latin *Fritillus* = godet de jeu, allusion à la forme de



cloche des fleurs. Au vu de la beauté de ces fleurs, on a commencé depuis le XV^e siècle à cultiver *Fritillaria* en Europe. Il existait même de remarqua-

bles collections qui ont toutes disparu lors de la Première Guerre Mondiale. Voici la description de quatre espèces qui ont été plantées cet

automne et que l'on va bientôt pouvoir admirer: *Fritillaria imperialis* est une espèce très connue; elle pousse en Turquie, Iran, Afghanistan et Pakistan. Grande plante de 50 à 60 cm de haut, on l'appelle couronne impériale car ses grandes fleurs orange forment comme une couronne au sommet d'une forte tige, c'est d'un très bel effet. On pourra voir, par la même occasion, une variété à fleurs jaunes.

Fritillaria persica pousse en Iran, Jordanie, Syrie et Turquie, jusqu'à une altitude de 2'000 mètres. Elle donne une floraison parfumée et ses clochettes présentent une remarquable couleur violet très foncé, presque noir. Cette plante de 80 cm de hauteur est vraiment spectaculaire.

Fritillaria raddeana pousse en Afghanistan, Iran et Turquie. Cette curieuse espèce n'est cultivée que depuis 1909. C'est une plante de 60 cm de haut avec une couronne de fleurs jaune-vert et un parfum très spécial.

Il ne reste plus qu'à avoir quelques semaines de patience afin de pouvoir admirer ces curieuses floraisons de Fritillaires à Neuchâtel, au quai du Mont-Blanc. Dans le langage des fleurs, une Fritillaire symbolise la puissance.

Bonnes découvertes.

L.V.

A travers l'histoire



Construit en 1955, le collège Sainte-Hélène à La Coudre, offre sur deux étages des salles de classes et une salle de gymnastique qui reçoivent les élèves du quartier. De 1991 à 2008, le bâtiment accueille la Haute école de gestion. En 2009, l'international St-Georges School reprend brièvement ces locaux, aujourd'hui vides. Carte postale, vers 1955, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur André Marchand, d'un permis de construire pour la démolition de trois cabanons à bois et la construction d'un jardin d'hiver 22, chemin du Réservoir, article 12720 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'art'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation du château 30, chemin de la Seigneurie, articles 13254 et 13256 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de la Société Le Château Bleu SA.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'art'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour la transformation de la ferme en maison d'hôtes 32, chemin de la Seigneurie, articles 13255 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de la Société Le Château Bleu SA.

Les plans peuvent être consultés du 22 février au 8 avril 2013, délai d'opposition.

Demande de Viteos SA d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïques en toiture de l'immeuble «Microcity» en construction 71a, rue de la Maladière, article 16244 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 28 février au 15 avril 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Bernard Auberson, d'un permis de construire pour l'agrandissement et la fermeture vitrée d'une terrasse existante 9, rue de Treyfont, article 8915 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 8 mars au 22 avril 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Ciné-club Halluciné

Mardi 12 mars à 20h30 au cinéma Bio, projection du film «Spider» de David Cronenberg (2002), avec Ralph Fiennes, Bradley Hall et Gabriel Byrne. Prix: Fr. 8.- / Fr. 5.- (non-membres).

La Ville officielle

Prochaine séance du parlement

Quatre rapports à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 11 mars 2013, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapports du Conseil communal

13-002

Rapport du Conseil communal, concernant une servitude de passages à pied et pour tous véhicules sur le bien-fonds 1385 du cadastre de La Coudre en faveur de la fondation Les Perce-Neige.

13-004

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit complémentaire au crédit octroyé par votre Autorité pour la restauration et la mise en valeur de la Collégiale, étape I (Environnement 08-011, du 18 juin 2008) dans le cadre d'adjudications des travaux.

13-005

Rapport d'information du Conseil communal, concernant les priorités de la politique culturelle.

Rapport de Commission

13-201

Rapport d'information de la Commission spéciale des énergies au Conseil général, concernant la centrale à gaz de Cornaux.

Autres objets

12-606

Interpellation du groupe PopVerts-Sol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Priorité pour les jeunes dans les salles de sport».

12-507

Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le rapport 12-019 relatif à l'acquisition de divers véhicules et machines 2012-2013.

12-508

Postulat du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulé «Des véhicules encore utiles».

12-309

Motion du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée «Oui

à la production et la promotion des énergies renouvelables mais de manière intelligente et coordonnée».

12-609

Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée «Pour que l'(r)entrée à l'école se fasse (au) mieux!».

12-310

Motion de M. Vincent Pahud (PDC), intitulée «Un abonnement TN à un tarif préférentiel pour les écoliers domiciliés sur le territoire communal».

12-311

Motion du groupe socialiste par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée «Des prisons sans locataires pourraient en accueillir!».

12-611

Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Bientôt plus de mille places de parc supprimées au centre-ville?».

12-509

Postulat des groupes PLR et socialiste par M. et M^{me} Jean-Charles Authier, Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé «Pour accroître l'offre en place de parc lors d'événements particuliers au centre-ville».

13-301

Motion du groupe socialiste par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée «Après le millénaire, fêtons... notre 800^e anniversaire!».

13-501

Postulat du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulé «Girotoire des Cadolles: sécurité de tous les usagers à revoir».

Neuchâtel, le 18 février 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Pascal Sandoz

Le chancelier, Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch

Ouverture et volonté de collaborer

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a rencontré récemment son homologue de la toute nouvelle commune de Val-de-Ruz. Les deux exécutifs ont évoqué l'avenir du canton et présenté leurs visions respectives du développement de leur propre territoire non sans passer en revue les domaines dans lesquels les deux communes pourraient collaborer.

Entré officiellement en fonction le 1^{er} janvier dernier, l'exécutif de la commune de Val-de-Ruz a réservé l'une de ses premières visites au Conseil communal de Neuchâtel. Emmené par le président Christian Hostettler et accompagné du chancelier Patrice Godat, le Conseil communal de Val-de-Ruz s'est réjoui de pouvoir désormais dialoguer en direct avec l'Etat ainsi que les villes et les grandes communes du canton. Il entend se servir de cette nouvelle notoriété consécutive à la taille critique acquise après la fusion réussie des communes du Val-de-Ruz pour jouer son rôle de trait d'union entre le Haut et le Bas du canton. La commune de Val-de-Ruz nourrit la ferme volonté de participer activement à la dynamique cantonale et s'engagera activement pour trouver des solutions aux problèmes qui nuisent à la cohérence cantonale.

La commune de Val-de-Ruz souhaite collaborer intensément non seulement avec sa voisine de Neuchâtel mais également avec les autres communes du canton avec qui elle aimerait réfléchir à l'avenir de l'entité cantonale. Très concernée par les problèmes de mobilité puisque située au centre géographique du canton, Val-de-Ruz souhaite que la réflexion se poursuive à ce sujet et que toutes les entités politiques y soient associées.

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel lui a proposé si nécessaire conseils et services. Il a pris note avec satisfaction de l'ouverture dont fait preuve l'exécutif de Val-de-Ruz ainsi que de sa volonté de collaborer avec les autres communes dont Neuchâtel et de son souhait de travailler à un avenir commun de celles-ci au sein du canton de Neuchâtel. Il s'est déclaré non seulement ouvert mais intéressé à toutes formes de collaboration avec la nouvelle commune et distingue des opportunités, par exemple dans les domaines juridique, informatique, sécuritaire, culturel et urbanistique. Le Conseil communal de la capitale a également évoqué l'état d'avancement des travaux en vue de la création du nouveau Neuchâtel dont on devrait mieux discerner les contours à la fin du printemps prochain.



Programme cinéma pour la semaine du 6 au 12 mars

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DJANGO UNCHAINED

8^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au lu 20h15. VO angl s-t fr/all je/ma 20h15.
Acteurs: Jamie Foxx, Leonardo DiCaprio, Samuel L. Jackson.
De Quentin Tarantino.

HOTEL TRANSYLVANIA - 3D

4^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h45.
De Gendy Tartakovsky.

ARGERICH

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, di 11h.
De Stéphanie Argerich.

DU PLOMB DANS LA TÊTE

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Sylvester Stallone, Jason Momoa.
De Walter Hill.

APOLLO 2

DIE HARD: BELLE JOURNÉE POUR MOURIR

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h45, me au lu 20h30, ve/sa 23h. VO angl s-t fr/all ma 20h30.
Acteurs: Bruce Willis, Jai Courtney.
De John Moore.

A HOME FAR AWAY

1^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl s-t fr/all me au sa 18h.
De Peter Entell.

THE SESSIONS

1^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all di 11h15.
Acteurs: John Hawkes, Helen Hunt.
De Ben Lewin.

VIRGIN TALES

1^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all di au ma 18h15.
De Mirjam von Arx.

APOLLO 3

LINCOLN

6^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au lu 20h. VO angl s-t fr/all je, ma 20h.
Acteurs: Daniel Day-Lewis, Joseph Gordon-Levitt.
De Steven Spielberg.

VIVE LA FRANCE

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Michaël Youn, José Garcia, Ary Abittan.
De Michaël Youn.

ALCESTE À BICYCLETTE

6^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Fabrice Luchini, Lambert Wilson, Maya Sansa.
De Philippe Le Guay.

COMME DES LIONS DE PIERRE À L'ENTRÉE DE LA NUIT

1^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF di 11h30.
De Olivier Zuchuat.

ARCADES

HANSEL & GRETEL. CHASSEURS DE SORCIÈRES - 3D

1^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au lu 20h30, je au ma 16h, ve/sa 22h45. VO angl s-t fr/all ma 20h30.
Acteurs: Gemma Arterton, Jeremy Renner.
De Tommy Wirkola.

THE SILVER LININGS PLAYBOOK - HAPPINESS THERAPY

6^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Bradley Cooper.
De David O. Russell.

BIO

AU BOUT DU CONTE

1^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h30, me au ma 18h, me au lu 20h30.
Acteurs: Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri, Arthur Dupont.
De Agnès Jaoui.

ERNEST ET CÉLESTINE

13^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF sa/di 15h30.
De Stéphane Aubier.

REX

SPRING BREAKERS

1^e semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF me, ve au lu 20h45, ve/sa 22h45. VO angl s-t fr/all je, ma 20h45.
Acteurs: James Franco, Selena Gomez, Vanessa Hudgens.
De Harmony Korine.

BOULE ET BILL

2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h, me au ma 16h.
Acteurs: Franck Dubosc, Marina Fois, Sara Giraudeau.
De Alexandre Charlot.

FLIGHT

4^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au lu 18h. VO angl s-t fr/all je, ma 18h.
Acteurs: Denzel Washington, John Goodman.
De Robert Zemeckis.

STUDIO

20 ANS D'ÉCART

1^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 16h15, me au ma 18h15, 20h30.
Acteurs: Virginie Efira, Pierre Niney, Charles Berling.
De David Moreau.

HOTEL TRANSYLVANIA - 2D

4^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 13h45.
De Gendy Tartakovsky.

SUBLIMES CRÉATURES

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF sa/di 15h45.
Acteurs: Viola Davis, Alice Englert.
De Richard LaGravenese.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Services publics

CNP Adultes et Âge avancé, Consultation ambulatoire du Littoral (Verger-Rond 2), 032 722 12 21; lu-ve 8h-12h/14h-18h. Sa 8h-12h. En dehors de ces heures: Centre d'urgences psychiatriques, 032 755 15 15.

CNP-SAVC - Service pour les auteurs-e-s de violence conjugale, permanence téléphonique 7j/7 de 8h-20h, 032 886 80 08.

Autorité de conciliation en matière de loyer (Château), tél. 032 889 61 90.

Autorité de conciliation en matière de santé, (rue du Château 12).

AVIVO - Association de défense et de détection des retraités et préretraités (rue Louis-Favre 1): tél./fax/répondeur 032 725 78 60. Permanence hebdomadaire le mardi de 9h à 11h, consultations sociales.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence



Impressum

Éditeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes du dimanche
10 mars - 4^e dimanche de Carême

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

Maladière: samedi 9 à 18h, culte Paroles & Musique «De l'inquiétude à la joie», R. Tolck et R. Märki, orgue. Apéritif à l'issue de la célébration.

Communauté allemande:

Poudrières 21: di à 11h15, Gottesdienst.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.



L'instantané de Stefano Iori...



... à Berne pour le TGV

Bonne route



A L'ESSAI dès à présent dans nos locaux



LE NOUVEAU FORD KUGA

Il est diablement astucieux le nouveau Ford Kuga avec le système audio SYNC® inclus l'assistance pour appel de détresse, le hayon entièrement automatique et les nouveaux moteurs EcoBoost pour une puissance en hausse et une consommation en baisse. Découvrez le nouveau Kuga lors d'un galop d'essai.

SMART
UTILITY
VEHICLE

FR. **32'350.-**
dès
3.9% LEASING FR. 299.-²



Garage des Trois Rois S.A.

ford.ch

Bvd. des Eplatures 8, 2304 La Chaux-de-Fonds, 032 926 81 81, infocf@3rois.ch

Pierre à Mazel 11, 2000 Neuchâtel, 032 721 21 11, info@3rois.ch

Rue de France 51, 2400 Le Locle, 032 931 24 31, infol@3rois.ch

¹Kuga Carving 4x4 2.0 I TDCi, 140 ch/103 kW, prix du véhicule Fr. 32'350.- (prix catalogue Fr. 36'350.-, à déduire Prime Verte Fr. 4000.-). ²Leasing Ford Credit: dès Fr. 299.-/mois, paiement initial Fr. 6652.-. Modèle figurant sur l'illustration: Kuga Titanium 2.0 I TDCi, 140 ch/103 kW, prix du véhicule Fr. 37'950.- (prix catalogue Fr. 39'350.- plus options d'une valeur de Fr. 2600.-, à déduire Prime Verte Fr. 4000.-).

Kuga Carving et Titanium: consommation 5.9 l/100 km. Emissions de CO₂ 154 g/km. Catégorie de rendement énergétique C. Moyenne de toutes les voitures neuves en vente: 153 g/km.



GARAGE CAMBRIA

Battieux 29 - 2000 Neuchâtel

Achat - Vente - Leasing - Réparations
Spécialiste véhicules au gaz naturel et climatisation

Tél. 032 731 84 44

Fax 032 731 84 50

Tél. 032 731 75 73

Fax 032 731 75 37

E-mail: cambria.antonino@gmail.com

CARROSSERIE DE COLOMBIER



Tél. 032 841 45 45
Natel 079 409 24 58

info@carrosserie-colombier.ch
www.carrosseriedecolombier.ch

GARAGE - CARROSSERIE

JEANNERET



Toujours une longueur d'avance !

2037 Montmollin
www.centre-toyota.ch

032 731 20 20
toyota@bluewin.ch



Une importante délégation s'est rendue à Berne le 1^{er} mars pour demander le maintien du TGV Berne-Neuchâtel-Paris

20'000 citoyens entendus à Berne



C'est à bord d'un train historique qu'une délégation franco-suisse s'est rendue à Berne pour y déposer la pétition en faveur du maintien de la liaison ferroviaire rapide avec Paris.



Palais fédéral tremble, nous voilà...



La pétition munie de 13'412 paraphe a été remise à Dominique Bugnon, porte-parole du DETEC (tout à gauche) et à Pierre-André Meyrat (tout à droite), directeur suppléant de l'Office fédéral des transports, par le maire de Pontarlier Patrick Genre (au centre), entouré du conseiller d'Etat Claude Nicati et du conseiller communal Olivier Arni.

Très exactement 13'412 signatures demandant le maintien de la liaison rapide entre Berne et Paris, via Neuchâtel, ont été remises vendredi 1er mars aux autorités fédérales par une importante délégation franco-suisse, qui s'est rendue dans la capitale à bord d'un train... historique.

La pétition lancée par l'Etat et la Ville de Neuchâtel en faveur du maintien de la ligne TGV Berne-Paris via Neuchâtel-Pontarlier a été officiellement remise à Dominique Bugnon, porte-parole du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). La délégation était emmenée par le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire, et le conseiller communal Olivier Arni, directeur des Transports, ainsi que par le maire de Pontarlier, la Ville française ayant elle aussi lancé une pétition, qui a récolté 7'000 signatures.

Une centaine de personnes ont fait le voyage à Berne, à bord d'un train spécial, commandé auprès de l'association RVT-historique. Parmi elles, les parlementaires fédéraux Francine John-Calame, Jacques-André Maire, Raphaël Comte et Alain Ribaux, des députés au Grand Conseil et des élus communaux. De nombreux citoyens ont également apporté leur soutien à l'unique liaison quotidienne avec la capitale fran-

çaise. La délégation française était représentée par une dizaine de personnes, dont les maires de Pontarlier et de Frasne ainsi que le vice-président de la région Franche-Comté.

Cette forte mobilisation explique-t-elle cela? Le conseil d'administration de Lyria, la société qui exploite la ligne à grande vitesse, qui devait débattre ce mois encore du maintien ou non de la liaison ferroviaire rapide avec Paris, a décidé de reporter sa décision d'ici à l'été.

Après Paris le 26 février dernier, le tour est revenu à Berne d'accueillir une délégation de pétitionnaires. L'Etat et la Ville de Neuchâtel tiennent à relever que ces démarches auraient été impossibles sans l'appui de la population, des acteurs économiques et culturels neuchâtelois. Ils se plaisent ainsi à observer l'unité cantonale manifestée face à la menace de suppression de la liaison TGV avec Paris. Voire même, l'unité exprimée par delà les frontières. A leurs yeux, c'est une marque tangible en faveur du maintien de la ligne, considérée comme la porte d'entrée du canton de Neuchâtel aux réseaux ferroviaires européens.

Sensibles à ce soutien, les autorités et leurs partenaires envisagent d'autres démarches dans les semaines et les mois à venir. Il est en outre toujours possible de signer la pétition « on line » ou de la télécharger sur le site www.TGVoui.ch.